

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1035 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances l'arrêté du 21 août 1947 déléguant M. Belin, administrateur de 3e classe des colonies, dans les fonctions d'inspecteur du travail pour la Côte française des Somalis en remplacement de M. Lurette, appelé à d'autres fonctions

n° 1035

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
16 septembre 1947

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1947

Date du numéro
30 septembre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu ordonnance organique du 18 septembre 1811 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances l'arrêté en date du 21 août 1947 déléguant M. Belin (Marc), administrateur de 3e classe des colonies, dans les fonctions d'inspecteur du travail pour la Côte française des Somalis, en remplacement de M. Liurette, appelé à d'autres fonctions. (J. O. IL F. du 6 septembre 1947, page 8915.).

Art. 2

—Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué par tout où besoin sera.

Pour le Gouverneur en mission : L'inspecteur des affaires administratives, Liurette.